



À LA RENCONTRE DES QUARTIERS 5^e édition, le mercredi 14 décembre 2016



Pour cette 5^e édition de rencontre des quartiers, les habitants de tous les quartiers sont invités à participer à cette rencontre unique, le mercredi 14 décembre à 20h30, à la salle polyvalente Guy Bonin.

Lire page 2

En route pour 2017 !

Une année qui sonne, pour vos élus, la date de mandat. Celle qui nous rappelle combien le temps défile à une vitesse folle et combien il reste à faire. Ce mandat, que tous les élus, de tous les âges, qualifient comme étant le plus exigeant et surtout, dans le contexte que nous traversons, le plus difficile à exercer. Celui qui met, chaque jour, à rude épreuve ceux qui ont l'honneur de l'exercer, vos élus étant «à portée d'engueulade, à l'inverse des autres élus» comme le disent nombre de mes collègues maires.

Malheureusement, malgré toute l'importance et l'attachement que portent les français à leurs communes, il faut avoir conscience que ces dernières sont en train de **mourir en silence**. Depuis près de 3 ans, la baisse des dotations de l'État, l'assèchement des subventions à l'investissement, couplées à des prélèvements ou des dépenses rendus obligatoires en raison de réformes mal pensées et imposées, asphyxient progressivement nos budgets.

Alors que la commune est l'échelle pour laquelle l'appréciation des dépenses, par le contribuable, reste la plus concrète et évaluable, les villes sont aujourd'hui les premières victimes de plus de 30 années de gestion calamiteuse au niveau de l'État. Savez-vous qu'aucune collectivité territoriale ne peut préparer de budget en déséquilibre ? C'est-à-dire que chaque année, ses dépenses doivent être couvertes par des recettes. **Or pour l'État, ce n'est pas le cas**. Ce dernier peut dépenser plus qu'il n'a et c'est justement le cycle infernal dans lequel il s'est enfermé depuis 1974, **date du dernier budget en équilibre**. Et aujourd'hui, c'est aux communes, aux départements et aux régions de payer la note **et par conséquent vous !**

Acculées, beaucoup de ces collectivités n'ont donc eu d'autres choix, malgré les mesures d'économie que nous nous imposons tous, que d'avoir recours à une hausse de la fiscalité, dans un contexte où l'État lui-même a déjà lourdement affecté les ménages depuis 2012 ! Et malheureusement, en 2017, comme je vous l'annonçais en décembre 2015 et en juin 2016 aux rencontres de quartiers, **notre commune n'aura également pas d'autre choix**.

Avec l'ensemble des élus de votre Conseil, nous aurons, dans les tout prochains jours, l'occasion de communiquer avec vous pour vous rendre compte de cette situation et de ses conséquences dans un exercice de transparence et de vérité.

Plus que jamais déterminés, dans un contexte où certains pourraient être tentés de baisser les bras, nous restons, quelques soient nos divergences, mobilisés au service de tous les angervillois !

Johann MITTELHAUSSER

CONSEIL DES AÎNÉS

Bientôt installé à Angerville !



Lire page 4

LE CLOS DE PINSONS

Bienvenue aux nouveaux habitants !



Lire page 4

ANGERVILLE LA ROSE

253 participants et 1128 € récoltés !



Lire pages 4 et 5

Délégation du service public d'assainissement de l'eau : 10 % D'ÉCONOMIES POUR LES FOYERS



Le contrat de délégation du service public d'assainissement arrivant à échéance, l'heure était au choix du délégataire : après négociations, il s'est porté sur la Société des Eaux de l'Essonne.

Avantages à la clé ? Une baisse de l'ordre de 10 % pour les familles, soit une économie de 16.48 € HT sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, équivalent à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.

Mais ce n'est pas tout, le nouveau contrat permet aussi à la commune de bénéficier de prestations supplémentaires telles que la mise à disposition d'un dégrilleur, la réalisation d'un géo référencement de tous les branchements sur la durée du contrat ou encore un programme de renouvellement de ses équipements.

DOMMerville : LES CAMIONS DE PLUS DE 3t5 DÉVIÉS POUR LA TRANQUILLITÉ DES RIVERAINS, DANS LE SENS ANGERVILLE-CHARTRES



Les habitants du hameau ne subiront plus les nuisances générées par le trafic des poids lourds de plus de 3T5. Désormais, un arrêté leur interdit la traversée du village dans le sens Dommerville-Chartres.

Les Unités Territoriales des Déplacements de l'Essonne et de l'Eure et Loir ont entendu les plaintes du Maire. Tous se sont accordés

sur une solution afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des usagers et des riverains de Dommerville. Un arrêté de circulation va contraindre les poids lourds de plus de 3t5 à contourner l'agglomération et à emprunter la D838 au niveau de Pussay pour rejoindre leur destination.

Naturellement cette interdiction ne s'appliquera pas aux véhicules affectés au transport en commun assurant la desserte locale, aux véhicules de services de secours, aux véhicules agricoles, mais cette mesure devrait tout de même permettre de diviser le trafic par 2.

Des aménagements planifiés

Cet arrêté n'est pas la seule mesure en faveur des riverains. Si la réalisation d'un plateau ralentisseur est en cours d'étude, la Mairie travaille aussi à un plan pluriannuel d'investissement. Par ailleurs, malgré les fortes contraintes budgétaires, un chantier de réhabilitation débutera courant 2017 et sur plusieurs exercices, pour la création de trottoirs.

CONTRE LES NUISANCES SONORES AUX ABORDS DE LA RN20



Le Maire et le Député-Maire Franck Marlin ont saisi le Président du Conseil Départemental de l'Essonne. Pour le bien-être des riverains, ils réclament la construction d'un mur antibruit au niveau d'Angerville et Étampes.

Fin 2014, tous deux s'étaient déjà associés pour attirer l'attention du précédent Président du Conseil Général de l'Essonne sur les nuisances sonores subies par les angervillois résidant en bordure de la Nationale 20, en vain.

Un besoin incontestable pour les nouveaux riverains

Aujourd'hui le constat est certain : la situation a trop duré. Le trafic en constante augmentation et la création d'un nouveau lotissement à proximité directe de l'axe routier conduisent le Maire Johann Mittelhauser et le Député-Maire Franck Marlin à réitérer leur sollicitation. Ils réclament une réalisation similaire aux travaux entrepris au niveau d'Étréchy et à Arpajon, pour enfin résorber ces nuisances.

Une pétition en discussion ?

Malgré une situation pesante, tous deux insistent sur le fait qu'ils tiennent à entretenir une discussion intelligente, loin d'une confrontation, bien que la création d'une pétition semble être l'unique issue pour alerter sur un besoin réel de la population, exprimé en masse, notamment lors de l'inauguration du lotissement des pinsons.

LE «POINT INFORMATION» DU CONSEIL GÉNÉRAL ENFIN DÉMOLI !

L'entrée sud de la ville a retrouvé fière allure. Cet été, à la demande du Maire, les services du Conseil Départemental ont procédé à la démolition de son ancien point d'information. Désaffecté depuis plus de 20 ans, ce bâtiment menaçait par sa dégradation avancée et générait une importante nuisance visuelle au niveau de cette entrée de ville directement visible depuis la nationale 20.

RENCONTRE DES QUARTIERS

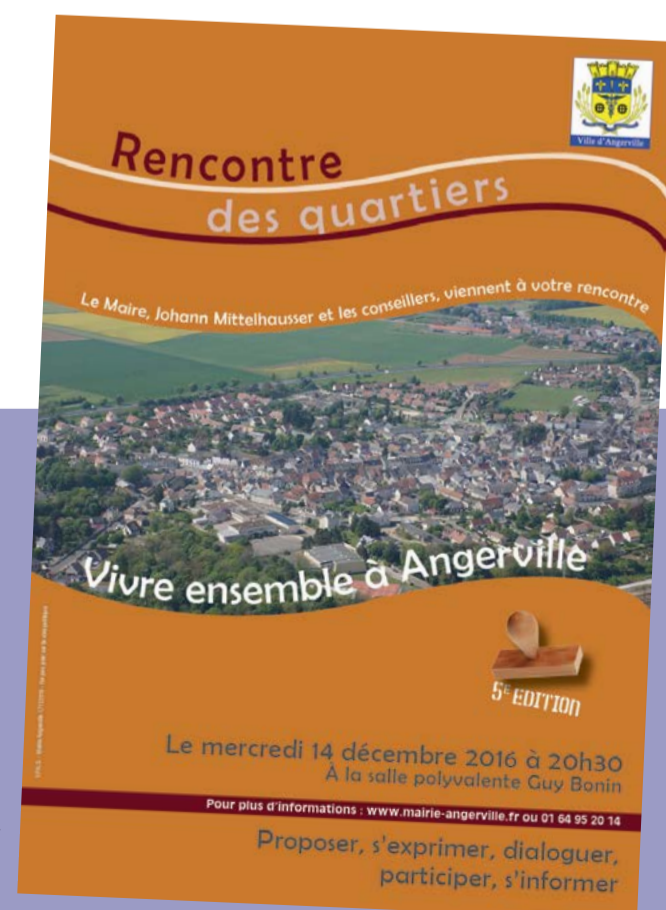
La rencontre de quartiers est un lieu de démocratie participative en complément de la démocratie représentative. Elle s'exprime sur tous les aspects de la vie des quartiers et de la commune, en se réunissant deux fois par an, en juin et en décembre.

Elle à deux missions :

1) Pouvoir auprès de la municipalité : donner son avis, faire des propositions, Interpeller les élu(e)s, le Maire, être consulté par les élu(e)s, le Maire.

2) Elle doit chercher, auprès des habitants, à : encourager l'expression, développer les liens sociaux, le partenariat, faciliter la communication, favoriser la mobilisation, transmettre les informations.

Lors de cette 5^e édition de rencontre des quartiers, les habitants de **tous les quartiers** sont invités à participer à cette **rencontre unique, le mercredi 14 décembre, à 20h30**, à la salle polyvalente Guy Bonin, afin de dialoguer ensemble sur l'avenir de notre ville. **Venez nombreux !**



REMANIEMENT DU CADASTRE : les propriétaires invités à vérifier



Les opérations de remaniement du cadastre étant sur le point d'être terminées, les résultats provisoires vont être communiqués aux propriétaires en vue d'une mise au point définitive.

Chaque propriétaire de terrain concerné par ces opérations recevra un relevé mentionnant la désignation des parcelles réputées lui appartenir et disposera d'un délai de 20 jours pour formuler ses observations.

La nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement disponible en mairie du lundi 14 novembre au samedi 17 décembre.

Des questions ?

Des observations ?

Un géomètre se tiendra à disposition en mairie pour fournir les indications utiles et recevoir les observations verbales ou écrites du lundi 12 au samedi 17 décembre.

GROS TRAVAUX À LA PISCINE

Depuis septembre 2016, la piscine intercommunale a fermé ses portes pour laisser la place aux entreprises. D'importants travaux de rénovation du système de chauffage vont être réalisés. L'objectif est que les nageurs, notamment les classes du Petit Nice, puissent réinvestir les lieux dès le mois de janvier 2017.

Le Maire sollicite le maintien des activités.

Afin de pérenniser les «bébés nageurs» et les cours d'aquagym, le Maire a averti le Président de la CAESE du départ en retraite du maître-nageur à l'été 2017. Une réflexion sur la réadaptation des services est en cours. Il apportera prochainement une réponse définitive sur l'avenir des activités mais affirme déjà sa volonté de les voir perdurer.



La procédure de révision du PLU avance

Après une première réunion publique de concertation avec les habitants qui a eu lieu en juin 2016,

une seconde réunion aura lieu

le 20 décembre 2016, à 20h à la salle polyvalente Guy Bonin.

Il s'agira pour la Municipalité de présenter les avancées sur le Plan Local d'Urbanisme et de recueillir remarques ou suggestions.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE par la maison de retraite

La maison de retraite Sainte Cécile propose le portage à domicile des repas, sur inscription à la maison de retraite.

Les tarifs sont les suivants :

7€ le repas du midi ; 3€ le repas du soir. Le service est assuré à domicile 7 jours sur 7.

Contacts :

01 64 95 22 49 ou 01 64 99 26 26

Email :

direction.courcouronnes@ehpad91.fr

PLUS DE 200 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 16 octobre, plus de 200 personnes âgées ont pris plaisir à se retrouver à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas des aînés. Après le discours de Monsieur le Maire, ils ont dégusté le menu confectionné par la maison Pavard dans une ambiance cabaret et music-hall.

Et parce que cet usage se veut sous le signe de la solidarité, la veille, la cinquantaine de personnes ne

pouvant se déplacer s'est vue livrer un plateau-repas par les membres du CCAS. Une attention très appréciée car elle est parfois malheureusement une des rares occasions d'échanger quelques mots.



BUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le 18 novembre dernier, le bus de la création d'entreprises et ses conseillers étaient présents jusqu'à 18h devant la mairie.

Guidé par des professionnels, ce rendez-vous était une belle opportunité pour les angervillois désireux de trouver des réponses à des questions et de faire mûrir un projet de création d'entreprise.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Mercredi 14 septembre, les élus du CME ont visité l'assemblée nationale accompagnés par Christel Thirouin, adjointe aux affaires scolaires, périscolaires et à la petite enfance, Naima Sifer, conseillère municipale déléguée et Valérie Caffin, Directrice de l'école élémentaire.

Cette visite rendue possible et coordonnée par le député-maire Franck Marlin a permis aux jeunes

élus de visiter les différents salons de l'assemblée, son célèbre hémicycle et un lieu plus inattendu : son étonnante bibliothèque renfermant plus de 700 000 ouvrages !

Impressionnés et fiers, les membres du CME ont pris plaisir à rencontrer des députés et à exposer leurs récents apprentissages sur l'assemblée nationale. «On en a parlé à l'école, et j'avais déjà vu

l'assemblée nationale à la télé, mais être là c'est vraiment super», rapporte l'un des jeunes visiteurs.

Tous les participants ont remercié l'implication de Franck Marlin qui leur a permis de proposer cette sortie éducative pleine de sens, qui restera un moment aussi convivial que marquant pour les enfants.

BIENTÔT UN CONSEIL DES AÎNÉS À ANGERVILLE

Après la création du Conseil Municipal des Enfants et en réponse à une demande récurrente auprès du CCAS, la Municipalité souhaite développer la démocratie participative et installera prochainement un Conseil des aînés composé de 10 membres.

Si la situation a conduit les élus à donner la priorité à la politique jeunesse, la volonté de cibler l'ensemble des habitants est essentielle. Les actions jeunesse étant désormais bien engagées, l'heure est venue de prêter une attention particulière aux aînés d'Angerville et de leur permettre de s'impliquer davantage dans la vie de la cité.

Une force de proposition pour la Municipalité

Les représentants du conseil mettront à profit leur expérience et leur disponibilité pour émettre un avis sur l'ensemble des sujets concernant les aînés, soit environ 20% de la population angervilloise, tout en étant à l'initiative de propositions et d'actions destinées à améliorer leur vie quotidienne (mise en place de cours d'informatique, sorties, ateliers mémoire, bien-être...).

Le Maire, l'adjointe en charge des affaires sociales et quatre conseillers municipaux présélectionneront les candidatures avant de procéder au tirage au sort des membres.

Appel à candidatures : vous avez au moins 65 ans et êtes résident d'Angerville ou de ses hameaux. Vous êtes déchargé de toute responsabilité professionnelle et de tout mandat électif et souhaitez vous engager de manière volontaire et à titre individuel dans la vie de la commune ? Faites part de votre candidature par courrier à l'attention de Monsieur le Maire et son conseil municipal.

Un projet conforté par la création de la Maison des Familles, de la Jeunesse et des Services au Public.

Les élus souhaitent également que la création du Conseil des aînés encourage les actions en faveur des liens intergénérationnels. La concrétisation du projet de création de la Maison des Familles, de la Jeunesse et des Services au Public soutiendra cette volonté et les locaux favoriseront les opportunités d'échanges. Interrogé sur l'occasion de découvrir des activités et partager leur temps libre, Pierre, 75 ans avoue : «*Je sais jouer à la belote, mais pas au poker, j'aimerais bien apprendre*», «*Oui, on pourra jouer au poker, mais ce qui serait bien c'est de jouer ensemble à la console*» lui répond Kévin. Tournois, sorties, repas, autant de projets à envisager qui reviendront entre autres aux aînés désignés. De quoi se hâter encore bien d'avantage de l'ouverture de la structure.

LE CLOS DES PINSONS INAUGURÉ

Samedi 1er octobre et après un an et demi de travaux, le Clos des Pinsons a été inauguré.



C'est dans une ambiance conviviale et accompagné des élus et représentants du Conseil Municipal des Enfants que le Maire s'est réjoui d'accueillir les nouveaux résidents de ces 43 logements (36 pavillons et 7 logements sociaux). Il a profité de ce rassemblement officiel pour les féliciter et les remercier d'avoir choisi la ruralité et sa qualité de vie. Après avoir brièvement dressé la liste des grands projets de la ville, il a également

rappelé l'importance du dialogue, du «bien vivre» ensemble et a souligné la chance que de pouvoir tisser des relations de proximité.

Entendre les préoccupations et faire état de la réalité.

Décidé à faire de cette rencontre un moment aussi agréable que constructif, le Maire a donné la parole à ces nouveaux habitants. Face aux inquiétudes dues aux nuisances sonores causées par la nationale 20, le Maire a rappelé les démarches en cours

auprès du Conseil Départemental de l'Essonne pour la création d'un mur anti-bruit. Il a évoqué la possibilité d'appuyer les démarches par la création d'une pétition et a insisté, devant Monsieur Guy Crosnier, Conseiller Départemental, «*Nous souhaitons naturellement trouver une issue constructive !*». De quoi rassurer ces angervillois, venus trouver à Angerville le calme et la tranquillité.



ANGERVILLE LA ROSE : 1128 € RÉCOLTÉS

Pour la première édition de cette marche/course solidaire, les 253 participants sur la ligne de départ ont permis à la ville de remettre un chèque de 1 128 € à la ligue contre le cancer. Un don qui sera entièrement dédié au dépistage du cancer du sein, qui touche 1 femme sur 8 au cours de sa vie.

À croire que le mois d'octobre

avait réservé son plus beau jour à l'événement. C'est sous un soleil éclatant que la première édition de la course « Angerville la rose ! » s'est déroulée. Plus de 250 participants ont répondu à l'appel engagé de la municipalité, «*il faut l'avouer nous avons été victime de notre succès*» se réjouit Tiphany Le Vezu, adjointe aux animations, au moment

d'observer la vague rose s'animer lors de l'échauffement musical.

Une seconde édition déjà dans les esprits.

Chacun à son rythme aura effectué les 5 km du parcours avant de rejoindre la salle polyvalente pour une collation bien méritée.

Puis le Maire a remercié l'ensemble des partenaires et a remis le chèque



PLUS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES



Un aménagement de sécurité visant à faire ralentir la circulation aux abords de l'allée des vergers à l'angle de la rue du Jeu de Paume a été réalisé. La mise en place de cet équipement, déjà planifiée, a dû attendre les vacances de la Toussaint afin de perturber le moins possible l'accès aux écoles ainsi que les transports scolaires.

Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sûreté sont essentiels. Le danger du passage avait été signalé. Le Conseil Municipal, dont la sécurité est la priorité a dû penser un aménagement cohérent pour la sécurité de tous, piétons et conducteurs. Il consiste donc à la création d'un carrefour surélevé de couleur rouge et à la pose de panneaux « stop ». Ces travaux estimés à plus de 52 000 €, viennent en complément à la présence humaine indispensable des deux ASVP qui sécurisent et contrôlent la traversée des enfants pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Le Maire tient à rappeler que la sécurité des enfants est une préoccupation quotidienne de tous et qu'aucun aménagement ne remplacera le comportement responsable des usagers.



LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES FACULTATIVES SONT EN PLACE

Depuis septembre, la commune a inauguré une nouvelle organisation du temps scolaire. Désormais les cours se terminant à 15h15, la municipalité a décidé de mettre en place les NAPF (Nouvelles Activités Périscolaires Facultatives) le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15h15 à 16h. Les NAPF sont gratuites et ouvertes à tous mais non obligatoires.

Les NAPF ont rapidement trouvé leur public puisque 379 enfants sont inscrits régulièrement soit plus de 70 % des écoliers. Si la municipalité a prôné leur gratuité pour permettre au plus grand nombre de participer, la ré-inscription a valeur d'engagement pour les familles et est obligatoire puisque le déploiement du personnel communal encadrant en découle.

Au total 27 agents communaux sont mobilisés chaque semaine pour animer les activités et veiller à leur bon déroulement. Pendant 45 minutes, les enfants font appel à leur créativité au cours d'activités manuelles ou jouent à des jeux de société.

Rappelons que la mise en place de la réforme des temps scolaires vise à adapter les temps d'apprentissage au rythme de l'enfant tout en lui permettant de s'épanouir dans l'exercice complémentaire d'activités sportives, culturelles et créatives.

Force est de constater, comme vos élus l'avaient annoncé, que cette réforme bouleverse le rythme des enfants et est extrêmement coûteuse pour la ville.

Enfin une décharge de service pour la Directrice de l'école élémentaire

Le Député-maire d'Etampes et le Maire d'Angerville ont été entendus par le Directeur Académique. Ils se réjouissent d'avoir obtenu une décharge complète pour la Directrice de l'école élémentaire, Madame Valérie Caffin. Désormais, elle peut se dévouer pleinement à sa fonction de chef d'établissement. Une bonne nouvelle en faveur d'un climat de travail propice à la cohésion et à la réalisation de projets divers.



La plus haute marche du podium pour TANINA BALI

Félicitations à Tanina Bali, jeune karatéka angervilloise, qui a remporté la médaille d'or dans sa catégorie à l'open Adidas samedi 5 novembre dernier à Paris.

Actuellement en classe de cinquième, elle concilie avec succès sa scolarité et la pratique du karaté qu'elle a débuté à 4 ans. Licenciée du club d'Orléans, réputé pour être l'un des meilleurs clubs de France, elle et sa sœur Kenza, âgée de 15 ans, s'entraînent avec passion 3 fois par semaine.



TEAM DJERINTE BOXING CLUB : encore de belles performances !

Des boxeurs angervillois ont participé samedi 29 octobre à la coupe nationale Muay Thai qui s'est déroulée à Paris. Cette compétition rassemblait plus de 230 combats des juniors aux seniors et comme toujours les résultats de la team djerinte sont plus que respectables : Wilfried CARIEN et Malik BALLO, qui a commencé la boxe thaï en septembre, ont fini vice-champions. Félicitations !

RESTOS DU CŒUR : LA CAMPAGNE D'HIVER A DÉMARRÉ LE 22 NOVEMBRE



Les «Restos du Cœur» d'Angerville ouvriront leurs portes le mardi 22 novembre au local situé 8 rue Jules Desmolins. Les inscriptions débuteront le mardi 15 et le vendredi 18 novembre, de 9h à 11h30. Les jours de distribution

seront les mardis et les vendredis, de 9h à 11h30. La Campagne est destinée à Angerville, aux communes proches et aux villages limitrophes d'Eure et Loir.

Pour tout renseignement, appeler au 01 64 95 21 53 ou au 01 64 95 30 24.

AU PROFIT LA LIGUE CONTRE LE CANCER

à Madame Brigitte Raimbault, bénévole représentant la ligue contre le cancer. Engagée depuis de nombreuses années, elle a tenu à saluer «l'organisation et l'esprit enjoué qui a inondé la journée». Elle qui n'avait jamais mis les pieds à Angerville espère bien être de la partie lors d'une seconde édition. Un souhait partagé par tous les participants. «De près ou

de loin, on est malheureusement tous concerné par cette maladie, aujourd'hui on s'est réuni contre la maladie et en plus on a passé un super moment» avoue Sophie, venue participer avec des amies. Un témoignage parmi tant d'autres, qui conduit déjà la municipalité à se «mettre en marche» vers une édition en 2017.

L'ADMC et la MSA, partenaires fidèles pour la prévention.

Vendredi 21 octobre, jour de marché, les passants étaient invités à s'informer sur le dépistage organisé du cancer du sein. Pour la deuxième année, l'ADMC91 et la MSA ont accompagné la municipalité. Une action de prévention nécessaire quand on sait que l'Essonne est l'un des départements où le taux de dépistage est le plus faible en France.



AU CŒUR DES SIGNES : pour mieux communiquer avec son bébé

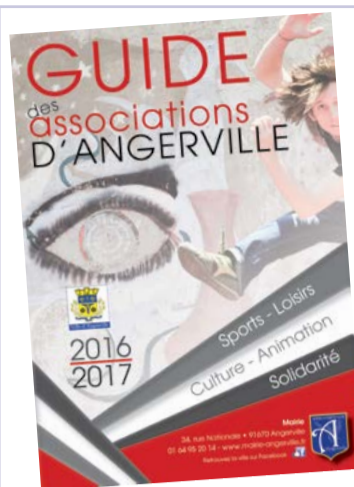
En mars 2016, Christelle Lucas, professionnelle de la petite enfance et animatrice d'ateliers «Bébé signe» créer l'association «Au cœur des signes». Son but ? Promouvoir la communication entre parents et enfants en se basant sur le «Bébé signe».

Le «Bébé signe», repose sur la grande capacité d'observation des enfants. Cela consiste à utiliser le signe issu de la Langue des Signes Française avec le mot qui lui est associé : parler et signer en même temps. Avec cette méthode l'enfant s'approprie un autre mode de communication et cela peut être profitable quand on réalise enfin qu'un enfant fait par exemple très souvent le signe «Au revoir» avant de dire le mot.



À l'avenir, Christelle Lucas souhaite organiser des ateliers «Bébé signe» à destination des petits jusqu'à 3 ans et de leurs parents. Mais ce n'est pas tout ; soucieuse de la qualité de transmission, elle envisage également de proposer aux enfants un peu plus grands des ateliers de contes et des comptines signées, toujours en petits groupes.

Vous souhaitez plus d'informations ? Découvrez la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/AuCoeurdesSignes>, ou contactez Christelle Lucas par mail : aucoeurdessignes@gmail.com.



Les associations angervilloises ont leur guide

En septembre à l'heure de la rentrée des associations, vous avez pu découvrir dans vos boîtes à lettre une plaquette répertoriant l'ensemble des contacts des différentes associations de la ville. Un support condensé et pratique, idéal pour contacter rapidement une association. Mais saviez-vous que la commune disposait également de son guide des associations ? **Focus sur un mini-livret qui renferme une foule d'informations !**

Disponible en ligne sur le site de la ville ou en version papier à l'accueil de la Mairie, ce guide d'une vingtaine de pages présente 56 associations. À travers des illustrations et des descriptions, le livret vous donne une idée concrète de leurs activités. De quoi révéler des vocations ! Vous avez un projet de création d'association ? Ce guide vous est également destiné ! Vous y retrouverez des conseils pratiques pour vous lancer dans l'aventure et concrétiser vos envies.

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS



POUR LES PASSIONNÉS DE PHOTO

Depuis le 8 octobre, l'Association Artistique de la Région d'Angerville a ouvert une nouvelle activité. Désormais les photographes amateurs (et professionnels) du Sud-Essonne se réunissent deux samedis par mois, sous forme de

rencontres entre passionnés. Les séances sont gratuites. La seule condition est d'adhérer à l'AARA.

Et les chanteurs dans tout ça ?

Les personnes désirant chanter en compagnie, sans aucune contrainte, seulement pour s'amuser, peuvent rejoindre l'équipe de l'atelier chant tous les lundis de 20h30 à 21h30 à la Galaxie.



Eric Montigny prête sa plume pour le retour de la Papote !

Samedi 22 octobre, une dizaine d'Angervillois ont répondu présent à l'appel de la «Papote». Eric Montigny, calligraphe ayant captivé les spectateurs lors des journées du patrimoine est venu raconter l'histoire de l'écriture. Puis, pour le plus grand plaisir de son assistance, lui, qui a déjà prêté à plusieurs reprises son savoir-faire au monde du cinéma, s'est plié à l'exercice des démonstrations. Ponctué d'anecdotes et de fantaisie, Eric Montigny, animé par sa passion, a offert un joli moment de partage. Ne manquez pas les prochaines papotes !



majorité

Exercer un mandat est une exigence de tous les jours qui réclame de la rigueur face aux normes et réglementations qui ne cessent de se complexifier. Comprendre, échanger et participer sont donc les maîtres mots de cet engagement de l'élu municipal au service des administrés.

C'est dans cet état d'esprit, celui de la transparence et de la concertation que vos élus travaillent depuis le début de ce mandat par-delà les divergences qui peuvent parfois exister et ce, dans l'intérêt et pour le développement de cette ville que nous partageons tous au quotidien.

Notre exigence est de conduire notre commune, malgré les obstacles, sur la difficile route

pavée des exigences et des aspirations du plus grand nombre d'Angervillois. La prochaine rencontre des quartiers sera l'occasion de débattre avec vous tous sur les difficultés qui pèsent aujourd'hui sur notre ville.

Les jours à venir doivent également nous permettre, par une communication qui vous sera prochainement distribuée, de vous rendre compte de la situation d'Angerville. Nous espérons que l'esprit de raison et de pragmatisme qui a animé les réunions de l'ensemble de vos élus à ce sujet, opposition comprise, demeurera à l'heure de dire la vérité à tous les contribuables que nous sommes.

Le Maire
et la majorité municipale

opposition

L'équipe de la liste minoritaire
n'a pas souhaité publier de tribune pour ce numéro.

MR. BRICOLAGE A POSÉ SON ENSEIGNE



Le mardi 25 octobre l'équipe de Mr. Bricolage a procédé à la traditionnelle inauguration de l'enseigne. Anciennement Catena, le magasin est resté ouvert pendant toute la durée de son réaménagement pour une transition en douceur.

Néanmoins, le changement est remarquable : nouveau merchandising, équipe plus nombreuse et large gamme de produits. Pas moins de 15000 références dans les domaines du jardinage, du bricolage et de la décoration sont enregistrées.

Et pour toujours plus de service, Mr. Bricolage proposera prochainement un service de location de matériel et de livraison à domicile.

«AU FOURNIL D'ANGERVILLE» : L'ARTISAN BOULANGER GOURMET !



Quelques mois après leur arrivée «Au fournil d'Angerville», rencontre avec Madame et Monsieur GRATAS. Pour leur troisième affaire, le hasard les a conduits à Angerville. Et comme souvent, le hasard a bien fait les choses. Ici, ils ont été accueillis chaleureusement et les idées fusent pour satisfaire une clientèle déjà conquise.

À peine entrés dans la boutique on ne sait où donner de la tête

et on imagine le travail quotidien de l'équipe composée de 7 personnes. Un assortiment étendu de sandwiches et d'encas pour le midi, un grand choix de pains fruités et salés, un espace chocolaterie qui tend à se développer, enrichissent la gamme des produits traditionnels. Chaque jour, un produit thématique est mis à l'honneur : tarte au citron, gâteau basque, tropézienne ou encore le pavé d'Angerville : un sablé recouvert d'une couche de framboise et d'une brioche à la crème amande pistache.

Investir la rue à la rencontre des angervillois

Afin de présenter leur gamme de produits et se familiariser avec la clientèle, Monsieur et Madame Gratas ont organisé une animation de rue début octobre. Un événement qui a remporté un vif succès et qui encourage l'équipe à mobiliser les énergies pour célébrer la fête du pain au mois de mai. «À cette occasion nous organiserons aussi un atelier pour les enfants» précise

Monsieur Gratas, qui a déjà bien pensé à son action.

Des surprises pour la fin d'année ...

Mais que les plus impatientes se rassurent. Pour la fin d'année, Madame Gratas annonce déjà une large gamme de bûches pâtisseries et de nombreuses surprises déjà en préparation.

Un bilan donc très positif pour ces nouveaux arrivants qui ont apprécié de faire la connaissance de plusieurs commerçants qu'ils sentent unis. Nous leur souhaitons la bienvenue.



MJD GESTION

Vendredi 4 novembre, Madame MURINO et son équipe inauguraient les nouveaux locaux de son entreprise MJD Gestion.

Son activité principale ? La revente de logiciels de gestion adaptés à la taille, à l'activité et aux besoins spécifiques des entreprises.

Installées depuis septembre 2016, au 11 rue de Paris, l'heure était à l'inauguration du bâtiment à l'occasion des portes ouvertes auxquelles étaient conviés, clients, partenaires et entreprises angervilloises. MJD Gestion, revendeur des logiciels EBP (dont l'éditeur est français) certifié depuis 2015, accompagne la clientèle depuis la mise en place du projet d'acquisition de logiciel de gestion, à l'assistance téléphonique en passant par la formation.

Les logiciels de gestion certifiés obligatoires dès 2018

«Encore beaucoup de gens tiennent leur comptabilité dans un fichier Excel. Dès 2018, avec la loi des finances, toutes les entreprises devront obligatoirement être équipées de logiciels conformes aux nouvelles normes» alerte Julie MURINO. MJD Gestion propose aux entreprises d'anticiper ce changement, de les accompagner sereinement dans cette démarche et affirme «il n'y a pas qu'à Paris qu'on peut trouver un bon revendeur». Madame Murino qui accorde toute son importance à la disponibilité, la proximité et la relation commerciale espère développer son activité et voir grandir son équipe.

Renseignements : 01 85 46 09 54 - contact@mjd-gestion.com

UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE



Valérie Huchet, coiffeuse riche de 30 années d'expérience a ouvert son second salon et c'est à Angerville qu'elle a posé sa valise. Après deux mois d'ouverture, elle fait le bilan de son installation auprès d'Anthony Boivin, son employé.

Tous deux vous accueillent «Au salon», rue de la gare et font tout

pour que vous vous y sentiez comme chez vous.

Ce nouveau salon c'est un challenge de plus pour Madame Huchet, qui, bien que plus que jamais passionnée par son métier, tend à se soulager un peu après 30 années à exercer debout. Présente au salon deux jours par semaine, elle est ravie de dire que le reste du temps «c'est Anthony qui gère». Leur collaboration s'est imposée naturellement : elle l'a recruté, le feeling est tout de suite passé.

Un salon pour une clientèle en recherche de nouveauté

Ensemble, ils partagent la même vision du métier : être à l'écoute des clients et proposer un travail moderne et de qualité à prix raisonnable. Le salon propose tous les services depuis la coupe, le brushing, la permanente et les chignons, mais leur passion commune pour la créativité les pousse à affectionner particulièrement les techniques couleurs et mèches, d'autant plus qu'ici « les gens osent, ils ont soif de nouveauté et se permettent pas mal de chose », souligne la gérante et c'est tant mieux quand Anthony précise que cet automne la tendance est au rouge et à l'acajou...

Le plus du salon ? Travailler avec une marque de produits à bases d'huiles essentielles et éco-renouvelables qui a le luxe de sélectionner ses partenaires. Pour les fêtes le salon proposera d'ailleurs des coffrets cadeaux exclusifs de la marque.

Au salon, 3 rue de la gare Tél. : 01 64 90 51 09



Retrouvez toutes ces manifestations sur l'agenda du site de la ville

Un spectacle féerique jeune public
Vendredi 16 décembre 2016, à 20h30
Salle polyvalente Guy Bonin à Angerville

La petite fille aux ballons
Compagnie Galaxxy

Jonglerie, diabolos, cerceau aérien, grande illusion magique, acrobaties, bulle gonflée, tissu aérien, comédie, cloches musicales, poésie.

DÉCEMBRE 2016

Du 2 au 4 décembre TÉLÉTHON

Le vendredi : course relais, soirée spectacle animation.

Le samedi : Randonnée, démonstration jeux et animations, vente de bougies led au profit du Téléthon, dîner, défilé de mode, danse «au temps de la crinoline».

Le dimanche : tournoi de foot en salle, grand loto.
Programme complet sur le site de la ville ou disponible en mairie.

Vendredi 9 décembre BALADE CHANTÉE DE NOËL

Rendez-vous à 18h30 devant la maison de retraite.

Cinq arrêts découverte : le Brigeollet, la croix Buissée, la Mairie, l'église et la mare. Histoires locales et chants de Noël lors de Chaque visite, Vin chaud à la salle polyvalente pour clôturer la soirée.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre MARCHÉ DE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES

À la salle polyvalente Guy Bonin. Entrée libre

Dimanche 11 décembre CONCOURS HIPPIQUE

Au haras de Bassonville. Animations, baptêmes poney et buvette sur place. Infos 06 27 89 65 39

Mercredi 14 décembre RENCONTRE DE QUARTIERS

Rencontre avec le Maire et les conseillers. Proposer, s'exprimer, dialoguer, participer, s'informer. Au centre culturel, salle du 1^{er} étage, à partir de 20h30 (pour tous les quartiers).

HOPI HOPA, LES VOILÀ QUI S'EN VONT

Spectacle de contes dès 2 ans. À 15h30 au 1er étage du centre culturel. Réservations : 01 64 95 28 36

Du 16 au 18 décembre ANGERVILLE FÊTE NOËL

- vendredi 16 décembre, à 20h30 : spectacle féerique jeune public gratuit, offert par la ville. À la salle polyvalente Guy Bonin.

- samedi 17 décembre, de 14h à 16h : les ateliers du Père Noël, pour les enfants de 3 à 12 ans, sur inscription. À la salle polyvalente Guy Bonin.

- Dimanche 18 décembre, à 16h30 : goûter-spectacle «Le Père Noël contre le bonhomme de neige», proposé par la ville et le centre artistique Arabesque. Entrée libre. À la salle polyvalente Guy Bonin.

Mardi 20 décembre RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Présentation des avancées sur le plan local d'urbanisme. À 20H à la salle polyvalente Guy Bonin.

Samedi 31 décembre RÉVEILLON DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DU SUD ESSONNE ET SYMPATHISANTS

Dès 19h45 à la salle polyvalente
Tarif : 95€ par personne, enfant de moins de 12 ans : 30€ . Réservations : 06 07 04 15 28 ou 07 88 53 54 22

JANVIER 2017

Samedi 7 janvier VŒUX DU MAIRE

À 19h, salle polyvalente Guy Bonin.

Mercredi 11 janvier L'HEURE DU CONTE

Dès 15h30 à la bibliothèque. Pour les petits de 1 à 4 ans.

Vendredi 13 janvier ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CYCLO CLUB

À 20h30 dans les locaux du club, avenue des Pensées.

Dimanche 15 janvier THÉ DANSANT

De 14h à 19h, à la salle polyvalente Guy Bonin. Entrée 10 € avec boisson.

Samedi 21 janvier LOTO DU CYCLO CLUB

Dès 20h30 à la salle polyvalente Guy Bonin. Ouverture des portes à 18h30.

Samedi 28 janvier DE KANT À ORWELL, LE LONG CHEMIN DES LUMIÈRES

Conférence animée par Monique SEBBAG. À 15H à la bibliothèque intercommunale. Réservations : 01 64 95 28 36

FÉVRIER 2017

Les 3 et 4 février SPECTACLE DES COHELINS

à la salle polyvalente Guy Bonin.

Samedi 4 février LA PAPOTE

Mercredi 8 février CINÉMA POUR ENFANT

à la salle polyvalente Guy Bonin.

état civil

naissances

GAOUA Yousra	26/05/2016
PARREIRA Elena	30/05/2016
HALLIER Gaëtan	10/06/2016
MOUSSA Imran	12/06/2016
ROUIS AIT-OUARED Kheireddine	15/06/2016
DEPETITEVILLE Mayron	17/06/2016
MACÉ Maël	19/06/2016
NASIM Fabien	06/07/2016
MAURICRACE Kenzie-Evrelly	15/07/2016
MICHAU Nélia	19/07/2016
MICHAU Yolán	19/07/2016
RINGOT Pauline	02/08/2016
WISNIEWSKI Stanislas	09/08/2016
PENVERNE Simon	16/08/2016
BEN CHAMACH Aya	22/08/2016
JOSPITRE Jayden	31/08/2016
ALBINO TEIXEIRA Claudia	04/09/2016
LEFEBVRE Eve	16/09/2016
RECH Tom	17/09/2016
MAGASSA Khadidja	28/09/2016
SAINT-VAL Sohan	30/10/2016
TOURNEZY Jellyka	04/11/2016
OUALI Qacim	09/11/2016
RICHON Solan	11/11/2016

mariages

NGUYEN THI David & LOTZ Sylvie	18/06/2016
BROHARD Mathieu & JULIEN Solène	09/07/2016
HARY Vincent & RIBEAUCOURT Cécile	09/07/2016
CHIH Naoufal & CHAMMA Rachida	23/07/2016
GLENEAU Jérôme & SAMA Nachila	03/09/2016
TONY Jean-Pierre & JOUSSEAUME Janine	22/10/2016

décès

KOS Marie épouse NOURY	31/05/2016
HOAREAU Thérèse veuve BRUN	23/06/2016
DALENÇON Monique veuve RIBEAUCOURT	29/06/2016
REIGNIER Claude	06/07/2016
FORTEAU Daniel	10/07/2016
JOLIVET Josette veuve GABET	10/07/2016
LAURENT Didier	11/07/2016
HÉRON Jacqueline	19/07/2016
GOYET Bernadette veuve VINDREAU	12/08/2016
BALI Mohand	14/08/2016
FOUCAULT Marguerite veuve FEUILLET	28/08/2016
BONLEU Pierre	20/09/2016
LEPÊCHEUR Laurent	06/10/2016
SAINSARD Pierre	31/10/2016
MONTEIL Lucette	14/11/2016
JEANNOT Andrée épouse LASFONT	17/11/2016
DELIGNY Jean-Pierre	18/11/2016